



Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 janvier 2024 de l'association Chablaire Monthey, 19h00, Maison des jeunes

Ordre du jour

Partie statutaire 19h00

1. Accueil, approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2022
3. Rapport d'activité 2023
4. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes
5. Cotisation 2024
6. Programme et perspectives 2023
7. Divers

Partie informative 19h30

1. Exposé de Mme Murielle Bochud, Professeure de Santé publique à l'Université de Lausanne, Médecin, Cheffe du département Epidémiologique et systèmes de santé à Unisanté, Lausanne. Titre de son exposé :
« La population suisse face aux glyphosates et aux PFAS : Étude suisse sur la santé , premiers résultats »
2. Échanges et partages
3. Verre de l'amitié

I. Partie statutaire

1. Accueil, approbation de l'ordre du jour

La présidente Carole Morisod ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres présentes après les avoir saluées et remerciées d'avoir répondu à l'invitation de Chablaire. Elle donne lecture des personnes excusées. L'ordre du jour, tel que proposé, est accepté sans modification, ni adjonction par l'assemblée.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2022

Il est renoncé à la lecture de ce procès-verbal, soumis au vote. Il est accepté à l'unanimité par l'assemblée. La présidente rappelle qu'il est consultable sur le site internet de Chablaire et disponible auprès du secrétaire.

3. Rapport d'activité 2023

La présidente donne lecture du rapport d'activité 2023 de façon condensée afin de pouvoir



commencer la conférence de Mme Bochud à l'heure programmée. Elle précise toutefois que ce rapport sera intégralement mis en ligne sur le site internet de Chablair et ainsi consultable par toutes les personnes intéressées.

4. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes

Le caissier procède à la lecture des comptes 2022 et 2023 de l'association et des bilans dressés à la clôture de ces exercices.

Ces comptes et ces bilans ainsi que le rapport des vérificateurs des comptes sont acceptés sans opposition et décharge est ainsi donnée au comité de Chablair et à son caissier.

5. Cotisation 2023

Vu la bonne santé financière, le montant de la cotisation 2024 est maintenue à CHF 30.-- .

Merci donc aux membres qui fidèlement apportent leur soutien à Chablair et lui permettent de poursuivre ses objectifs à l'abri du souci financier.

6. Programme et perspectives 2023

La présidente présente le programme d'activité de Chablair pour l'année écoulée qui comporte la poursuite des divers dossiers en cours, ainsi que les perspectives à développer durant ce prochain exercice.

7. Divers

Parole est donnée aux membres présent·es. Une personne s'inquiète d'une éventuelle corrélation entre la maladie de Parkinson et le bisphénole, substance utilisée sur le site chimique de Monthey. La présidente propose de mettre en relation le médecin cantonal valaisan et cette personne.

La parole n'étant plus demandée, la présidente clôt la partie statutaire de l'assemblée et remercie l'assistance de son attention.

II. Partie informative : exposé de Mme Bochud

Parole est donnée, à Mme Bochud qui présent sa conférence sur le thème annoncé en exergue de ce procès-verbal.

Fort bien documenté et approfondi, cet exposé suscite un réel intérêt auprès de l'auditoire rassemblant près d'une quarantaine de personnes, notamment le médecin cantonal valaisan, et les représentants des services environnementaux valaisans et vaudois. Son succès se manifeste notamment par la série de questions posées à la conférencière à l'issue de sa présentation

Un apéritif met un terme à cette soirée de façon conviviale et sympathique.

Rapport d'activités 2023

1. *Plateforme « sites pollués »*

Comme chaque année, une délégation de Chablair assiste à la Plateforme « sites pollués » qui a lieu à Collombey. Cette plateforme est menée par le service de l'environnement de l'Etat du Valais (SEN) et réunit les responsables de l'environnement VD et VS, des politiques, les représentant·es d'industries chalaisiennes et de différents milieux concernés ou impliqués dans les problématiques comme la HES-SO ou les pêcheurs et agriculteurs. Chablair est la seule association environnementale invitée à cette plateforme.

Chaque industriel présente les lieux pollués et les éventuels assainissements prévus ou en cours. On découvre également l'évolution de la situation telle que de nouvelles zones polluées aux PFAS.

Chablair s'assure qu'il y ait un suivi de l'ensemble des dossiers mis en évidence par cette plateforme. Elle envoie régulièrement des questions au SEN pour demander l'évolution des assainissements et les résultats des analyses des prélèvements effectués.

2. *HES-SO*

Chablair a collaboré, à la demande de la HES-SO, à un travail de recherche en Sciences Citoyennes sur la pollution des PFAS dans le Chablais. Ce travail impliquait des étudiant·es en Bachelor et en Master.

Chablair a présenté ses activités aux étudiant·es. Elle les a également accompagné·es plusieurs fois sur différents lieux pollués par cette molécule et a participé à une rencontre entre les pêcheurs et les étudiant·es. Enfin, en été 2023, Chablair a collaboré, tout comme des citoyen·nes, au projet de prélèvements d'échantillons d'eaux et de terres. Projet mis en place par la HES-SO dans le cadre de recherche et d'analyses de pollutions aux PFAS.

La HES-SO a organisé deux rencontres, à la Salle de la Gare de Monthey, avec la population, Chablair, le SEN, un expert chimiste et une docteure, afin de préparer cette campagne de prélèvement et de présenter des résultats des analyses.

Enfin, la présidente de Chablair ainsi que le Chimiste du laboratoire Tibio, qui a effectué les analyses de ces prélèvements, ont participé à un Podcast qui servira de document supplémentaire pour le travail de Master en Sciences Citoyennes.

Chablair a déjà reçu le travail de Bachelor et recevra courant 2024 celui du Master.

Cette expérience était très enrichissante pour Chablair et les retours des professeurs de la HES-SO à notre égard ont été très positifs. Une future collaboration intéresserait les deux parties.

3. *Livre/plaquette des 20 ans de Chablair*

En 2025, l'association fêtera ses 20 ans. Pour marquer l'événement, le comité a décidé de rédiger une plaquette relatant toutes ces années.

Il a nécessité l'engagement d'une diplômée en Bachelor en histoire contemporaine pour travailler sur les archives et d'un écrivain/juriste pour la rédaction des textes.

Un comité ad'hoc se charge de rédiger un dossier de recherche de fonds, de la récolte des informations et des liens entre les différentes personnes actives sur le projet. Le graphisme et la mise en page seront effectués par une membre du comité.

4. *Satom*

En juin et en septembre : rencontre avec M. Baillifard, directeur de la Satom pour nous présenter les projets futurs notamment l'extension du Thermoréseau, la construction d'une nouvelle unité de traitement des mâchefers et la création du nouveau programme scolaire qui devrait être soumis au comité Chablair pour approbation.

Il est également décidé d'inclure Chablair dans sa volonté d'améliorer la qualité de l'air dans le Chablais en supprimant le maximum de cheminées de chauffage. Une analyse scientifique mandatée par un laboratoire externe sera réalisée afin d'évaluer au plus près les avantages sanitaires et environnementaux que le Thermoréseau pourrait apporter dans le Chablais. Les résultats de cette analyse seront présentés à Chablair pour discussion et partage d'idées.

5. *Site Chimique et décharge des Mangettes*

Le comité a pu obtenir les rapports historiques du site chimique. Le dernier datant de 2009, il s'interroge sur l'existence d'un rapport plus récent compte tenu des dires du président de Monthey dans la presse. Une demande sera faite au SEN afin d'éclairer ce point. Le rapport ARCADIS a également été consulté par le comité. Celui-ci révèle des polluants importants dans la décharge des Mangettes notamment, du Chlorure de Vinyle nécessitant un assainissement.

Le comité a analysé ce rapport et a transmis diverses questions au SEN.

6. *Décharge Le Crêt/Châble-Croix (Cimo)*

Etude d'un rapport très technique sur cette décharge. Plusieurs questions restent en suspens. L'avis d'expert·es est nécessaire.

7. *Helvoil (unité de production de carburants renouvelables) sur le Site chimique*

Après avoir fait opposition et obtenu des documents plus précis, le comité a décidé de ne pas faire recours à ce projet. Il est relevé que les principaux points soulevés par Chablair ont été pris en compte par le SEN. Toutefois, comme quelques aspects demeurent encore flous ou imprécis (insuffisance régionale des matières premières à traiter, incertitude sur la provenance externe de celles-ci, etc.), il décide d'examiner de plus près les considérants de la décision communale et du préavis du SEN. Un article paru dans le Nouvelliste du 15 septembre 2023 ne fait que confirmer ses inquiétudes sur la provenance des huiles. En effet, le Professeur à l'institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace Florian Simatos affirme « même si l'aviation parvenait à récolter toutes les huiles de friture du monde et à les transformer en carburant – un scénario qui n'aura pas lieu –, on ne ferait voler aujourd'hui qu'un dixième de la flotte mondiale. »

8. *Pollution aux PFAS*

Le canton du Valais a révélé une pollution d'une ampleur importante dans le Chablais valaisan. Interdiction de pêche dans les gouilles des Mangettes et des Chauderets ainsi que dans le canal de Stockalper. De plus, des analyses sur les denrées agricoles sont réalisées afin de connaître la propagation de cette pollution et de son éventuel impact sur la santé. Le comité a également pris contact avec le canton de Vaud pour savoir si cette pollution concernait aussi le Chablais vaudois. Les résultats ont été rassurants du côté de la rive droite du Rhône.

9. Route de Foges.

Suite à la construction d'un quartier résidentiel sur les Hauts de Monthey sur l'ancienne carrière Dionisotti, Chablair a décidé de soutenir une pétition demandant de ne pas élargir la route forestière afin de protéger la forêt de Fodges. L'association suit de près l'évolution du dossier.

10. Divers

- Chablair a participé à une **rencontre avec le SEL** de Bex (entité qui vise la mise en place d'un réseau d'échange local) et a présenté l'association au public présent.
- **Chablasphalte** : unité de traitement bitumineux situé à Monthey. Chablair a demandé au SEN des informations sur les analyses des fumées, les résultats et les contrôles.
- **DataCenter** : Etudier des réponses politiques sur le dossier. Et prise de position.
- **Carrière FAMSA** : Rester en contact avec l'association Comité Citoyen Régional.
- **Relais politiques** : communaux, cantonaux et fédéraux.
- **Liens** avec les services environnementaux, les scientifiques et les médias
- **Communication et information** auprès de la population.
- ...

Perspectives 2024

1. *Livre/Plaquette des 20 ans de Chablair.*

Recherche de fonds. Appel aux dons. Réflexion sur la création d'un crowdfunding. Rédaction des textes.

2. *Satom*

Participer aux séances d'information sur les projets futurs et à la réflexion sur l'amélioration de la qualité de l'air.

S'impliquer sur le contenu des programmes scolaires.

3. *Site chimique et décharges des Mangettes et de Châble-Croix*

Demander de pouvoir consulter les résultats des analyses et les nouveaux rapports.

Suivre le dossier sur l'assainissements de la décharge des Mangettes.

Se renseigner auprès de spécialistes sur la décharge de Châble-Croix.

4. *Tamoil*

Suivre les dossiers sur le démantèlement et l'assainissement du site.

Être attentif sur les nouvelles unités industrielles qui s'implanteraient sur le site.

5. *Plateforme « sites pollués dans le Chablais »*

Assister à cette plateforme annuelle et s'informer sur l'évolution des industries de la région et des assainissements.

6. *Carrière Dionisotti*

Se renseigner sur des futs chimiques qui auraient été déposés dans la zone dans les années 1985.

7. *Observatoire des cancers*

Etudier le rapport valaisan de 2023 sur les cancers.

Questionner le canton afin de connaître les démarches prises pour expliquer certains résultats préoccupants dans le Chablais figurant dans le rapport 2005 (étude de 1989 à 2000).

8. *DataCenter*

Surveiller l'évolution du dossier

9. *Carrière FAMSA*

Suivre attentivement l'évolution du dossier et des mises à l'enquête.